

Présentation

La plupart des jeunes recherchent un premier emploi régulier après avoir terminé l'école. Aussi, le taux de chômage des jeunes récemment sortis de formation initiale est étroitement corrélé à la situation générale du marché du travail. En écho à la reprise de l'emploi salarié dans le secteur privé (380 000 postes créés en 2007, après 280 000 en 2006), le taux de chômage des cohortes récemment sorties de l'éducation initiale baisse entre les premiers semestres 2006 et 2007 [2]. Au cours des quatre années qui suivent la sortie de l'école, le taux de chômage s'élève en moyenne à 18 % au cours du premier semestre 2007, comme en 2005.

Le risque de chômage dépend étroitement du niveau de diplôme ; il est quatre fois plus élevé parmi les jeunes qui n'ont aucun diplôme d'enseignement secondaire de second cycle que parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, peu après la fin des études. Parmi les jeunes qui ont arrêté leurs études depuis un à quatre ans et sont économiquement actifs, 40 % des jeunes n'ayant aucun diplôme ou seulement un brevet sont au chômage au premier semestre 2007, pour 19 % des diplômés des CAP, BEP et baccalauréats, et 10 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le niveau de diplôme surdétermine la catégorie professionnelle. 67 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont cadres, techniciens ou indépendants, en 2006, cinq ans environ après la fin de leurs études, contre 18 % des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP ou bacheliers) et 7 % seulement des jeunes moins diplômés.

Par ailleurs, un diplôme de science exacte, de technologie ou d'une spécialité professionnelle orientée vers l'industrie, confère un emploi plus qualifié et expose moins au chômage qu'un diplôme de niveau comparable de lettres, langues, économie ou d'une spécialité orientée vers le commerce ou les services [1].

Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

■ **La fin de la formation initiale** est la première interruption d'un parcours scolaire initié, en général, à la maternelle. Lorsque l'apprentissage est effectué dans la foulée de l'école, la fin de formation initiale d'un apprenti est la fin de son apprentissage.

■ **La situation professionnelle.** Les catégories de professions sont inspirées de la classification socioprofessionnelle de l'INSEE ; cependant les enseignants ont été regroupés et les employés ont été distingués en fonction de la qualification de leur poste. Les professions "supérieures" désignent les cadres et les professions libérales, tandis que les professions "intermédiaires" regroupant les responsables "non cadres" (techniciens, infirmières, représentants de commerce, par exemple). Les employés "qualifiés" sont définis, ici, comme les employés civils (sans les agents de service de la fonction publique), les policiers et militaires, et les employés administratifs d'entreprise (sans les agents de sécurité).

Le tableau [1] porte sur les personnes, interrogées au cours de l'année 2006 (quatre trimestres), qui ont terminé leur formation initiale de 1999 à 2003, depuis trois à sept ans, soit environ cinq ans.

■ Un "taux de chômage" rapporte les chômeurs à la seule "population active", qui est composée des personnes en emploi, des chômeurs et du contingent (jusqu'en 2001), conformément aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT). Les données présentent une rupture de série en 2003, du fait d'une modification de définition des situations professionnelles pour plus de comparabilité dans la communauté, principalement, et d'un changement du mode de pondération.

→ Pour en savoir plus

Publications

- "Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2007", Premières informations et premières synthèses, n° 26.1, DARES, juin 2008.
- "Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture", Bref n° 248, CEREQ, janvier 2008.
- Économie et statistique, n° 378-379 (juillet 2005) et n° 388-389 (juin 2006), INSEE.

Sources : Publications citées.

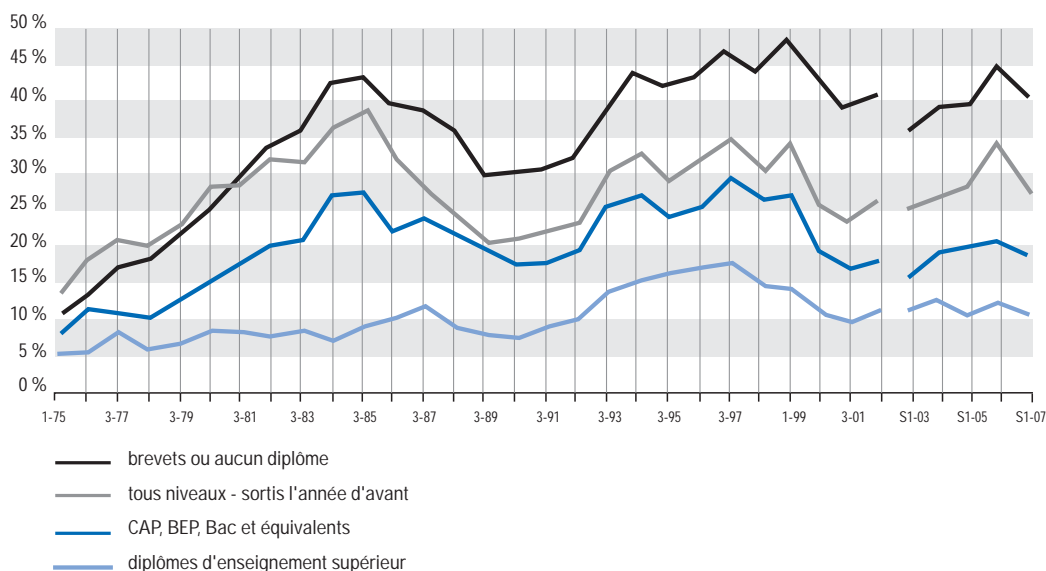
[1] Situation professionnelle en 2006 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (%) (France métropolitaine)

	Chefs d'entreprise et professions supérieures	Enseignants	Agriculteurs, artisans, commerçants, prof. intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Au chômage	Sans activité d'ordre professionnel	Total
Licence au doctorat, diplôme d'Écoles, en sciences exactes et technologie	55	18	14	3	2	5	4	100
Licence au doctorat, dipl. d'Écoles de lettres, économie, et orientés vers le commerce et les services	32	16	22	12	5	6	8	100
DUT et BTS en sciences exactes et technologie	9	1	54	17	9	6	5	100
DUT et BTS orientés vers les services, diplômes paramédicaux et sociaux	5	0	49	24	13	4	5	100
Total diplômes d'enseignement supérieur	24	9	33	15	7	5	6	100
Bac, BEP et CAP en sciences exactes, technologie, et orientés vers l'industrie	2	0	15	48	21	9	5	100
Bac, BEP et CAP de lettres, économie, et orientés vers le commerce et les services	2	1	16	28	29	13	12	100
Total CAP, BEP, bacs et équivalents	2	0	16	37	25	11	9	100
Total diplôme national du brevet et moins	0	0	7	18	29	24	21	100
Ensemble	12	5	22	24	18	10	9	100

Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (moyenne des quatre trimestres).

[2] Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études, en fonction du diplôme le plus élevé déclaré (1975 à 2007) (%) (France métropolitaine)

taux de chômage



Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (premier et deuxième trimestres depuis 2003); rupture de série en 2003 de -2,2 points niveaux d'études confondus (légèrement moins après).